



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-07

Réduction des enregistrements de vérification et génération de rapports

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-07 – Réduction des enregistrements de vérification et génération de rapports (PbM-)

Énoncés :

Fournir et mettre en oeuvre une capacité de réduction des enregistrements de vérification et de génération de rapports qui :

- a. prend en charge les exigences en matière d'examen, d'analyse et de production de rapports liés aux enregistrements de vérification sur demande et les enquêtes après coup sur les incidents
- b. ne change pas le contenu original ni le classement chronologique des enregistrements de vérification

Responsable : Aucun

Discussion :

La réduction des enregistrements de vérification est un processus qui transforme l'information des journaux de vérification recueillie et les condense afin d'en accroître la valeur pour les analystes. Les capacités de réduction des enregistrements de vérification et de génération de rapports ne proviennent pas toujours du même système ou des mêmes entités organisationnelles qui mènent les activités de journalisation des données de vérification. Les capacités de réduction des enregistrements de vérification peuvent inclure des techniques d'exploration de données modernes comportant des filtres de données évolués afin de détecter les comportements anormaux dans les enregistrements de vérification. Les capacités de génération de rapports fournies par le système peuvent générer des rapports personnalisables. Le classement chronologique des dossiers de vérification peut représenter un enjeu si la granularité de l'estampille temporelle de l'enregistrement est insuffisante.